

# LA MARGE AU MAROC, ESPACE D'INNOVATION ?



Novembre 2023 - n°14

**RÉSUMÉ :** Alors que l'espace rural continue à être considéré comme un espace homogène conditionné par le développement urbain, l'observation nous invite à d'autres analyses. A partir de l'observation des dynamiques de différents territoires de montagne au Maroc et dans d'autres pays du pourtour de la méditerranée, le présent texte interroge les formes et les moteurs des dynamiques rurales contemporaines. L'hypothèse posée explore une fragmentation de l'espace rural, laissant voir la formation d'une « mosaïque mouvante », dont les formes et les contours sont liés à la nature et l'intensité des liens avec les espaces urbains.

Après une rapide approche historique de la construction de l'espace rural marocain, le présent article propose de distinguer 4 dynamiques possibles et d'interroger leurs évolutions, au regard des transformations des mobilités et échanges entre villes et campagnes. En résulte une disjonction entre marge et périphérie et une fragmentation de l'espace qui transforme les cadres d'analyse. A partir d'études de cas, une première esquisse de carte représentant ces dynamiques est proposée. Elle ouvre à de nombreuses questions relatives aux méthodes d'observation des dynamiques rurales et aux outils de représentation associés.

**MOTS CLÉS :** MONTAGNES, MAROC, PÉRIPHÉRIES, MARGES, INNOVATION, TRANSITION

**TITLE :** Morocco's margins: a space for innovation?

**ABSTRACT :** While rural space continues to be considered as a homogeneous space conditioned by urban development, observation invites us to other analyses. From the observation of the dynamics of different mountain territories in Morocco and in other countries around the Mediterranean, this text questions the forms and drivers of contemporary rural dynamics. The hypothesis posed explores a fragmentation of rural space, revealing the formation of a "moving mosaic", whose shapes and contours are linked to nature and the intensity of links with urban spaces.

After a quick historical approach to the construction of the Moroccan rural space, this article proposes to distinguish 4 possible dynamics and to question their evolutions, with regard to the transformations of mobility and exchanges between cities and countryside. The result is a disjunction between margin and periphery and a fragmentation of space that transforms the frameworks of analysis. Based on case studies, a first sketch of a map representing these dynamics is proposed. It opens up many questions relating to the methods of observing rural dynamics and the associated representation tools.

**KEYWORDS :** MOUNTAINS, MOROCCO, PERIPHERIES, MARGINS, INNOVATION, TRANSITION

**Said BOUJROUF**  
Laboratoire LERMA-TDD,  
Université Cadi Ayyad  
de Marrakech  
et LMI MediTer.  
[boujrouf@yahoo.fr](mailto:boujrouf@yahoo.fr)

**Pierre-Antoine  
LANDEL**  
Université Grenoble Alpes  
CERMOSEM – PACTE  
[pierre-antoine.landel@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:pierre-antoine.landel@univ-grenoble-alpes.fr)

## Introduction

**E**n 50 ans, de 1960 à 2014, la population urbaine du Maroc est passée de 3,4 à 20,35 millions d'habitants. Elle est aujourd'hui de 34 millions d'habitants, dont 13 millions sont des ruraux. Ces derniers représentent 40% de la population totale pour 12% du PIB. Il y a là un risque de rupture, entre un Maroc urbain dont une part est intégrée dans les flux et réseaux mondiaux et un Maroc rural que certains voudraient réduire à une « aire de stockage de population pour éviter qu'elle ne migre vers les villes » (Damette, 2017, p.8). Pourtant, malgré des tensions et événements localisés, cette rupture n'intervient pas. Les interrelations entre villes et campagnes restent intenses, et méritent d'être inscrites dans une perspective historique. Comme c'est le cas partout ailleurs dans un contexte de mondialisation et de métropolisation, la situation interroge profondément la catégorie du rural. Notre hypothèse est que l'on assiste à une fragmentation de l'espace rural, laissant voir la formation d'une « mosaïque mouvante », dont les formes et les contours sont liés à la nature et l'intensité des liens avec les espaces urbains.

### 1. Les espaces ruraux au Maroc, résultats d'un long processus de marginalisation

#### 1.1. La longue histoire de la fabrication de la marge

Avant d'être problématiques, les relations entre villes et campagnes sont intrinsèques à la construction de l'identité marocaine. Remontant au moyen âge, Ibn Khaldoun (1332-1406) oppose la puissance des tribus nomades porteuses de pouvoir et créatrices de dynasties à la douceur de la ville créée par les pouvoirs monarchiques. L'histoire serait faite de « cycles historiques faits d'une succession d'émergences tribales qui perdent leur force lorsqu'elles laissent gagner par la douceur des villes, laissant alors la place à de nouvelles forces tribales » (Lazarev, 2017, p.586). Dans son ouvrage sur les peuples de montagnes du Sud Est asiatique, James C. Scott propose à plusieurs reprises des rapprochements avec les relations entre Arabes sédentaires et bergers nomades, qui ont caractérisé une bonne partie de l'histoire du moyen Orient : « C'est précisément là où la souveraineté et les impôts s'ar-

rêtent que commencent « l'ethnicité » et les « tribus », et que barbare était un synonyme employé par les États pour décrire tout peuple non assujéti et se gouvernant lui-même » (Scott, 2013, p.14). Au Maroc, cela se traduit par un lien d'allégeance officielle ou déclarée à l'autorité monarchique et makhzanienne. Ce récit reste un fondement du Maroc contemporain. Il souligne l'intensité des relations entre les deux mondes, même si les relations entre Villes et campagnes ont subi de profondes transformations.

La modernité, et particulièrement le projet colonial, les a juxtaposées. Avec la colonisation s'est affirmée une organisation administrative centralisée, distinguant un Maroc « utile » et un Maroc « inutile », résultant de la possibilité quasiment illimitée d'extraction de ressources. La gestion des biens communs, tels que l'eau, la forêt et les terres jusqu'alors gérées par les sociétés locales, a été transférée à l'État. Alors que les villes étaient contrôlées par la police, les campagnes étaient administrées par l'armée. Les populations indigènes ont été cantonnées à côté de peuplements européens, et l'on a vu se juxtaposer deux sociétés différentes, l'une européenne et l'autre marocaine. C'est dans ce contexte que Jacques Berque, alors contrôleur civil de l'État français, conscient des risques de rupture, affirmait avec superbe : « *le progrès sera total ou ne sera pas* » (Berque, 1989, p.117)<sup>1</sup>. Il appelait ainsi à impliquer les populations locales dans ce mouvement de modernisation.

Avec l'indépendance, l'État a pénétré les campagnes. Il y a eu rupture de l'isolement et les campagnes ont été enrôlées dans la construction du Maroc moderne, comme l'ont été celles d'autres Pays du Maghreb post colonial. Dans son ouvrage sur l'oasis de montagne de Chebika (Tunisie), Jean Duvignaud a décrit le processus de transformation des espaces éloignés, dans un contexte de montée en puissance de l'État central. Il y présente le mythe de l'homme à l'âne (p.90), mû par un « effort pour surmonter et abolir la distance », en même temps que porteur de la « revendication permanente de la steppe contre la ville, du ressentiment continu de l'homme du désert contre l'homme nanti qui accumule », pour au final « se heurter aux murs de la ville et s'y briser la tête ».

<sup>1</sup> Dans ce texte, il rappelle l'existence d'une autre devise « *la jemâ'a sur le tracteur* » qui mettait en avant la qualité de la déli-beration locale, en même temps que la mécanisation !



L'organisation communale s'est affirmée en mettant de côté les organisations traditionnelles. La scolarisation s'est développée. La politique agricole a épousé les contours de la productivité : appui technique au travers de centre de travaux, mécanisation, crédit, irrigation etc. Les chartes communales ont été renouvelées à plusieurs reprises depuis 1976 pour constituer le levier des projets de territoire. La croissance démographique et la concentration du développement économique dans les territoires de la métropolisation ont générées un exode vers les villes. Ces dernières constituent au Maroc un réseau dense, fait de 7 métropoles, 60 villes moyennes et 295 petites villes de moins de 50.000 habitants.

Aujourd'hui, dans un contexte de littoralisation des populations et de métropolisation, l'ordre des choses a été inversé. Le monde urbain est devenu prépondérant sur le plan démographique, alors que « pendant toute son histoire, le Maroc a été fondamentalement un pays de ruraux ». (Naciri, 2018, p.75). Cela interroge son avenir, et, là comme ailleurs, sur la possibilité d'un monde rural durable et diversifié, participant aux transitions en cours. Plutôt que de considérer villes et campagnes comme deux blocs juxtaposés, les dynamiques contemporaines soulignent l'ampleur des transformations qui affectent l'espace rural marocain. Ce dernier reste pour une part importante, considéré comme une marge au regard de l'explosion des mobilités, dans une économie mondialisée.

## 1.2. Les transformations contemporaines des marges

La marge est définie comme une « portion d'espace qui, à une échelle donnée, se situe à l'écart d'un centre – que cet écart soit de nature économique, politique et/ou social – et qui ouvre à d'autres réalités territoriales » (Depraz, 2017, p.27). Cette définition invite à penser la marginalisation comme résultat d'un processus qu'il s'agit de caractériser, en particulier au regard de la notion de périphérie. Cette dernière est intégrée à un système territorial dominé par un centre, doté d'une faible autonomie, alors que la marge relève d'autres logiques, dans lesquelles s'inscrit une certaine forme d'autonomie. C'est au regard de ces approches, que nous pouvons caractériser le processus en œuvre au Maroc. Notre propos vise à montrer que dans les faits, la notion de marge évolue. Il ne s'agit

plus d'un ensemble homogène opposant la ville et ses périphéries à un espace rural marginalisé, mais d'une diversité d'espaces affectés de mouvements qu'il s'agit de caractériser à partir de plusieurs constats.

### ***La marge n'est plus le seul fait des zones éloignées des centres.***

Malgré sa densité, le réseau des villes marocaines fait apparaître des marges à toutes les échelles. La métropole de Casablanca intègre des marges, caractérisées par la faiblesse de leurs connexions au centre en même temps que leur ouverture vers d'autres périphéries. De même, à l'échelle nationale, l'intensité du processus de littoralisation rend marginales des agglomérations éloignées des dynamiques d'échanges. On parle ainsi de la région de l'Oriental, de l'oasis de Figuig et même de la ville d'Oujda, en particulier depuis la fermeture de la frontière avec l'Algérie. L'histoire du pays a montré le déplacement de la capitale de Fès vers Rabat. Ainsi, le statut des territoires évolue, en fonction des déplacements des lieux de pouvoir et du développement des échanges.

### ***Les espaces montagnards se différencient***

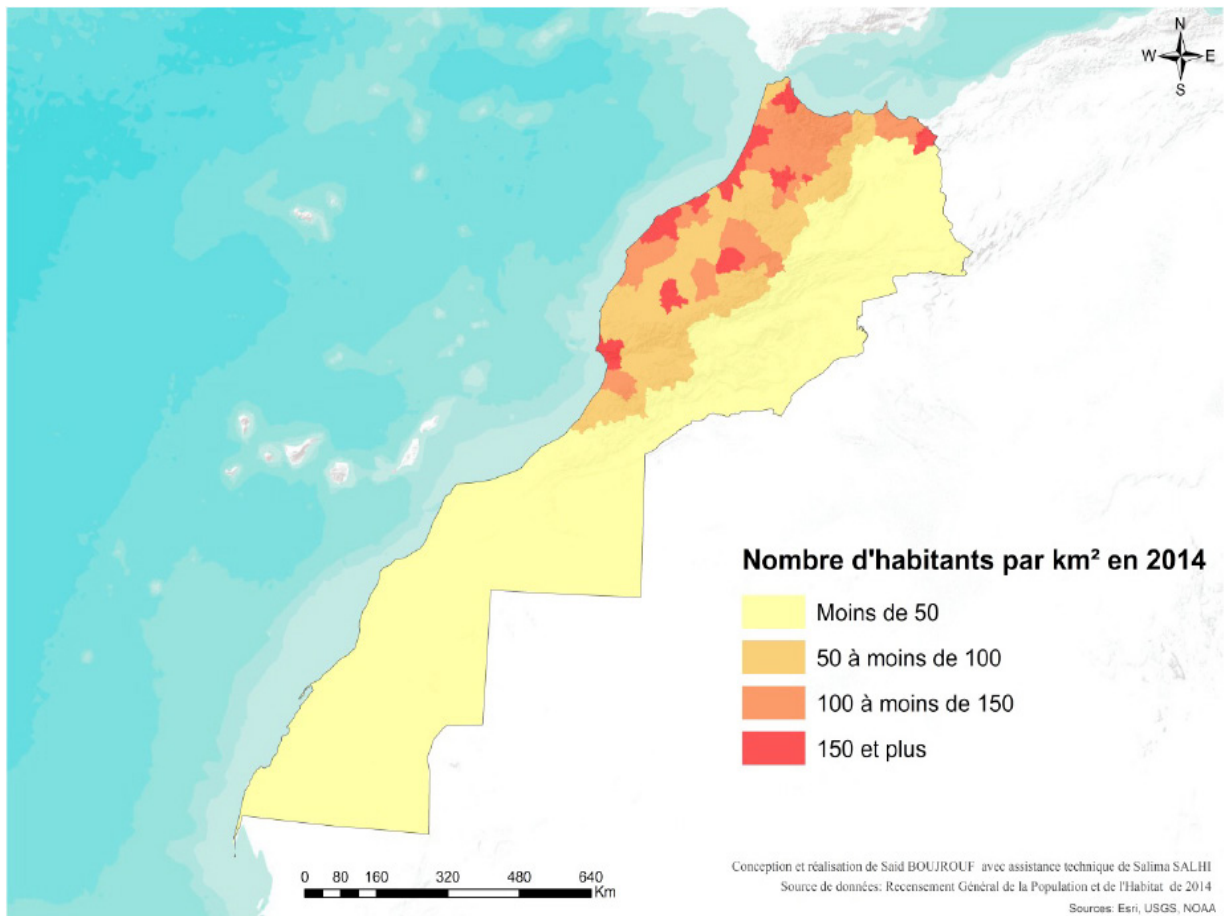
L'orographie a longtemps été considérée comme un facteur essentiel de marginalisation. Une des premières façons de caractériser la marge consistait à l'approcher par la densité de population. C'est un des principaux indicateurs géographiques utilisé pour le différencier de l'urbain et des périphéries associées. La carte n° 1 ci-dessous établie à partir du dernier Recensement Général de la Population de 2014 fournit une première indication des variations de densité de population. Dans les faits, la situation est contrastée. Les montagnes du Rif sont densément peuplées, en particulier du fait de l'intensité des échanges avec les espaces littoraux qui leur sont associées. Dans la haute montagne pastorale de l'Atlas, la densité est inférieure à 10 habitants par km<sup>2</sup>, alors qu'elle s'établit à 22 dans les hautes vallées fertiles de la montagne sédentaire. Les versants Nord-Ouest du Haut Atlas (*Dir*) compaient jusqu'à 76 habitants par km<sup>2</sup>, et les plaines adjacentes encore plus. La création des périmètres d'irrigation du Tadla et du Haouz, a entraîné une forte augmentation de la population, simultanément à la croissance rapide des agglomérations de Marrakech et Béni Mellal. Au Sud de l'Atlas, les marges arides

et semi arides semblent vides, mais l'habitat peut y être plus concentré que partout ailleurs. Les vallées du Drâa et du Ziz ont subi des taux d'accroissement des populations supérieurs à 2,5% par an, ce qui est considérable pour des oasis, et traduit l'ampleur du mouvement de sédentarisation des populations qui s'y produit. Loin d'être homogène, c'est une marge fragmentée qui apparaît. La carte de la densité de population en 2014 montre que le processus de littoralisation ne cesse de se confirmer, les populations rurales se maintiennent à proximité des métropoles, mais aussi dans les zones d'agriculture intensive déterminées par les capacités d'accès à l'eau, qui reste un des moteurs essentiels des dynamiques constatées.

### Les systèmes traditionnels se transforment

Le maillage institutionnel organise la présence de l'État dans les espaces marginalisés, avec une déconcentration qui va jusqu'à l'échelle infra communale, au niveau du Douar. Les structures sociales traditionnelles organisées en tribus, en forte dilution, s'y superposent avec plus ou moins d'exactitude. Une économie locale de subsistance persiste encore dans plusieurs de ces espaces. Elles constituaient un marqueur de la marginalité, avec des formes de gouvernances qui se différenciaient de celles de l'espace central. Même si elles restent un cadre essentiel d'appartenance à la collectivité ; l'école, les partis politiques, les associations sportives ou culturelles constituent aujourd'hui un des cadres d'émancipation qui met en tension ces sociétés locales. Les modes de gestion en commun

Carte n° 1 : Densité de la population du Maroc en 2014



des ressources collectives que sont l'eau agricole, les pâturages ou de certaines forêts par des assemblées représentant la collectivité (Jma'a) disparaissent (Romagny et alii, 2018). Les terres sont successivement intégrées dans des projets économiques de grande envergure (Mahdi, 2014), et la mise en place de grands périmètres d'irrigation des plaines ou des oasis transforme leur mode de gestion. Les règles coutumières orales, rarement écrites, qui régulaient les relations entre usagers sont juxtaposées voire remplacées par des règles administratives ou légales, qui transforment le rapport au droit. Les solidarités s'effacent au profit de l'individualisme, interrogeant fortement la notion de bien commun et la délibération qui étaient un fondement du fonctionnement des sociétés traditionnelles (Mezzine, 1998).

### **Les systèmes productifs évoluent**

Le système coutumier repose en montagne essentiellement sur l'agro-sylvo-pastoralisme qui favorise l'autosuffisance, avec des échanges limités avec l'extérieur au travers du souk local. Ce système exige une main d'œuvre importante, associée à des savoir-faire locaux, transmis de génération en génération. Le rapport à la nature est omniprésent. Ceux-ci portent sur la gestion de l'eau, l'irrigation, mais aussi la transhumance, les systèmes fourragers et la sélection variétale etc. Le plan Maroc Vert mis en œuvre depuis 2008 vise à développer et valoriser les spécificités des territoires : argan, safran, olives, dattes, figuiers de barbarie, rose, henné, miel, plantes aromatiques et médicinales, ainsi que les produits dérivés du pastoralisme. L'objectif est d'accompagner les acteurs des territoires à se coordonner autour de ces ressources et à mieux les ancrer aux territoires (Aderghal et alii, 2020).

A l'opposé, s'affirment y compris dans les marges, des systèmes d'agriculture industrielle. En prolongement de la figure des domaines hérités du protectorat, le modèle repose sur l'agrandissement des exploitations, la mécanisation et la spécialisation des productions. La recherche de la productivité, par une intensification des facteurs de production, est le moteur du système. La production des connaissances est le fait de transferts issus d'organisations nationales ou internationales. Les investisseurs s'extrait des modes de gestion traditionnelles des ressources communes pour intégrer des logiques individuelles,

tels que les forages privés pour la gestion de l'eau. La main-d'œuvre est salariée et les centres de décision sont parfois externes aux lieux de production.

### **Malgré l'amélioration des équipements publics, l'exode rural se poursuit**

Le départ des populations rurales se poursuit alors que le niveau d'équipement des communes s'améliore. Le taux d'accessibilité aux routes rurales a atteint 79% en 2016 contre 34% en 1994, tandis que l'accès à l'eau potable était estimé à 95% en 2015 contre 34% en 1994, et que le raccordement au réseau électrique s'est établi à 99% en 2015 contre 18% en 1995. Ces résultats témoignent des efforts faits pour améliorer la situation par des stratégies et des programmes d'équipement : Programme national des routes rurales (PNRR), Programme d'approvisionnement groupé en eau potable des populations rurales (PAGER), Programme d'Electrification Rurale Globale (PERG), tous trois engagés en 1995, avec l'appui de la Banque Mondiale. Dans certaines régions caractérisées par leur isolement et leur éloignement des réseaux, ce sont des systèmes territorialisés de production et de distribution d'électricité, reposant sur l'énergie solaire ou éolienne, ainsi que des microcentrales hydroélectriques, qui marque une capacité d'accès aux innovations dans le domaine des services.

L'accès aux services de santé reste plus difficile, avec des indicateurs qui restent problématiques. Le taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans est de 91,6% en milieu rural, il est de 97,8% en milieu urbain.

### **Le risque environnemental se confirme**

Le changement climatique commence à être marqué, avec une tendance négative de la pluviométrie<sup>2</sup> depuis 2000, qui décroît en allant du Nord au Sud. On constate une multiplication d'années sèches successives durant lesquelles la zone *bour* est peu productive et entraîne un déficit alimentaire temporaire, rendant le pays dépendant de marchés extérieurs. De même, la période de neige en montagne se réduit. Même si elle constitue un réservoir de biodiversité, la forêt marocaine continue à se dégrader,

<sup>2</sup> <https://www.ijrsm.com/issues%20pdf%20file/Archive-2018/October-2018/6.pdf>



sous la pression du changement climatique et du surpâturage.

Ainsi la ressource en eau, le relief et l'accessibilité, mais aussi la capacité des acteurs à mettre en valeur des spécificités et à s'adapter aux changements constituent des variables explicatives des hétérogénéités. Dans le cadre d'une réflexion les marges rurales, il s'agit d'ouvrir une prospective, en imaginant des formes différentes pour le futur. Cela nous oblige à interroger à nouveau les transformations en cours dans les relations entre ces marges d'une part, et les centres urbains d'autre part. Même profondément transformé, le rural fera partie du Maroc de demain. Si le pays a vécu une urbanisation accélérée, qui a vu le taux d'urbanisation, passer de 29,2% en 1969 à plus de 60% aujourd'hui, la population rurale continue à augmenter. De par sa position, l'espace rural relie les espaces urbanisés tout en ayant vocation à les contenir. C'est à partir de la transformation des relations entre villes et campagnes que nous proposons de caractériser le rural aujourd'hui.

## 2 Le rural en transformation

### 2.1. La transformation des relations entre les centres et les arrière-pays

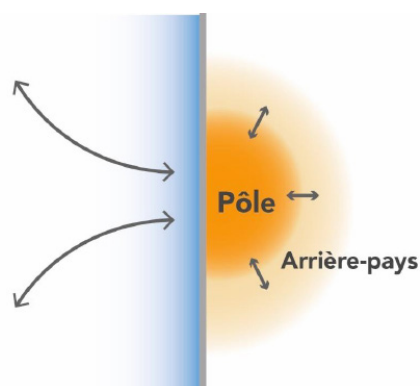
La partie 1 laisse à penser un Maroc rural dominé par l'activité agricole dont les ressources en eau et en sol arable, l'accessibilité et les spécificités demeurent les variables explicatives des hétérogénéités. Pourtant, la transformation majeure du Maroc contemporain mérite d'être examinée au travers de l'affirmation urbaine. La littoralisation et de la métropolisation,

définie comme l'affirmation de pôles d'échanges à l'échelle internationale, impactent les modes de production mais aussi les façons d'habiter. Les mobilités deviennent un fait majeur, et constituent une part importante des investissements du pays dans de nouvelles infrastructures de transport. Ces dynamiques ne cessent d'interroger le devenir de l'espace rural, dans sa relation avec villes et métropoles. A partir d'une caractérisation des arrière-pays méditerranéens français réalisée en 2017 (Landel et alii, 2017), nous observons une fragmentation de l'espace rural, à partir d'une transformation des relations entre villes et campagnes. Les figures 1 à 3 proposent trois situations qui permettent de penser le devenir de ces espaces et d'en proposer une représentation.

La figure 1 présente la représentation classique de la notion d'arrière-pays. Elle est utile pour penser les dynamiques du pourtour méditerranéen de par sa capacité à intégrer la question des mobilités. Elle s'applique en particulier aux situations où s'établissent des relations entre deux espaces distincts et complémentaires : le « pôle », que ce soit le port ou la ville, et ses arrière-pays. Cette approche affirme la dépendance des arrière-pays périphériques face à la primauté des pôles qui assurent une fonction de commandement.

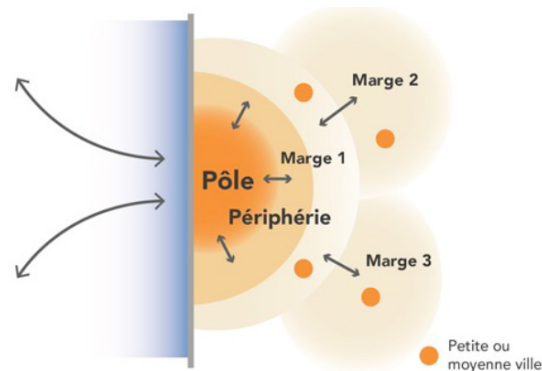
La figure 2 montre la possibilité d'une disjonction entre deux types d'espaces associés à l'intérieur d'un même arrière-pays : « *celle de périphérie, comme complément du centre et condition de l'exercice de la polarisation ; celle de marge, qui permet de limiter et de "finir" un territoire là où les influences du cœur s'effacent ou en rencontrent d'autres* » (Giraut, 1997). La périphérie est définie comme étant la « *partie externe d'un espace, ou partie considérée comme étant sous*

Figure 1 : Arrière-pays/avant pays : deux espaces de complémentarité



Landel, 2019

Figure 2 : La disjonction entre périphérie et marge.



Landel, 2019

*la domination du centre* » (Brunet et al., 1993). Si la marge peut être définie comme « *les secteurs où la rentabilité des investissements n'est plus assurée* » (Georges, 1970), elle contient une idée « *d'espace blanc, vide, libre* » qui confère une capacité « *à avoir de la liberté dans l'espace ou le temps* » (Brunet 1993), op cité.

Le métropolisation confère à ces arrière-pays de nouvelles fonctions : résidentialisation, patrimonialisation, spécification. La première repose sur les migrations résidentielles, pour desserrer un tissu urbain trop dense. Elles peuvent concerner des catégories sociales hétérogènes, telles que les populations pauvres mais aussi les retraités. Il s'agit aussi des espaces récréatifs et touristiques qui se forment sous des formes diversifiées, à l'extérieur des métropoles. Si elles concernent une clientèle internationale, elle implique aussi une clientèle nationale, dans des sites diversifiés, qui peuvent être parfois situés loin des villes.

La patrimonialisation confère aux espaces ruraux des capacités de conservation de ressources indispensables au fonctionnement du pays. Il s'agit en premier de la ressource en eau, des paysages et de la biodiversité, mais il peut s'agir aussi de patrimoines immatériels tels que des savoirs ou savoir-faire locaux, et des pratiques transmises de génération en génération. Les montagnes marocaines occupent une place centrale dans ces processus. Les patrimoines permettent d'y créer des richesses de manière soutenable en plus grande autonomie, de façon moins dépendante d'autres espaces, en particulier des métropoles nationales et du marché mondial.

La spécification (Aderghal et alii, 2017) repose sur la mise en évidence de qualités spécifiques associées à des productions locales, susceptibles d'intéresser des clientèles externes à ces territoires. Cela peut concerner des productions endémiques, telles que les productions agricoles spécifiques (voir supra) mais aussi certaines productions artisanales (ex : tapis). Le risque de banalisation est permanent et la question essentielle reste celle de l'ancrage de ces spécificités aux territoires qui le sont secrétées. Ce dernier passe par la mise en place d'organisations locales (associations ou coopératives) permettant de coordonner

d'acteurs différenciés et d'assurer l'ancrage des spécificités aux territoires.

Ces trois processus ont capacité à transformer l'espace rural. La question reste celle des capacités des populations locales à avoir prise sur ces processus. L'État central va avoir tendance à piloter les opérations de développement de ces fonctions, alors que le défi est de permettre l'implication des acteurs ruraux, dans des relations actives avec les acteurs urbains. Cela passe par l'émergence de nouvelles organisations potentiellement porteuses d'innovations.

## 2.2. Des marges innovantes ?

Dans le contexte contemporain de changement global, les espaces marginalisés regroupés ici sous la notion d'« arrière-pays », connaissent des transformations importantes liées à l'ampleur des changements du contexte extérieur. Parmi ces changements figurent la possibilité d'une transition du système actuel vers d'autres systèmes, dont il est difficile de définir les contours précis, si ce n'est de lui associer le qualificatif « de transition écologique et sociale ». En France, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) la définit comme « la transformation profonde et progressive du fonctionnement d'un territoire conduit par différents acteurs (pouvoirs publics, citoyens, associations, entreprises...) pour réduire l'empreinte des activités humaines sur l'environnement et parvenir à un développement durable ». Elle se développe dans le temps, comme un passage entre ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore. Elle s'inscrit aussi dans l'espace entre différentes échelles, allant du local au global.

Sur certains territoires, cette transition prend la forme d'une multiplication d'innovations sociales définies comme « émanant de la société civile et visant à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux [...], dans un contexte économique et institutionnel qui ne répond pas ou plus à ces besoins » (Klein et Harisson, 2007). Elles peuvent intervenir dans de nombreux domaines tels que l'habitat, les transports, l'énergie, la gestion des ressources, l'agriculture, l'alimentation, les mobilités, les services etc. Elles émergent dans des contextes où les acteurs ont capa-

cité à mobiliser de nouvelles valeurs ouvrant à mettre en œuvre l'innovation. Elles constituent des interstices dans lesquelles les normes se relâchent, laissant place à la créativité. Dans certaines conditions, elles sont impulsées par acteurs externes, voire des populations nouvelles, qui vont contribuer à révéler des ressources locales non valorisées, ou à développer des innovations. Il peut s'agir de « diplômés chômeurs » impliqués dans un projet local, d'associations de migrants, ou d'autres acteurs, qui vont créer des associations ou coopératives avec des acteurs locaux, assurant le lien entre ces acteurs internes et externes. Cela implique une mise à distance des normes et règles imposées par le système conventionnel défini comme un « accord tacite ou explicite sur la validité d'un certain nombre de croyances, de règles, de normes et de façons de se comporter en société qui régissent les interactions au sein d'une société donnée » (Buclet, 2011, p.914). De par son relatif éloignement des centres, la marge constitue « un lieu animé par son génie propre, du reste souvent mal compris, mal vu ou méprisé par ses centres » (Woessner, 2016, p.22). Elle devient un espace au sein duquel des acteurs ou des organisations disposent de suffisamment d'autonomie pour construire de nouvelles connaissances et imaginer de nouvelles organisations dotées de leurs propres règles d'intervention.

Ces initiatives méritent d'être observées et caractérisées, à l'instar de l'association de développement de *Tizi Anoucheg de la commune de SettiFadma dans la vallée de l'Ourika*, qui associe un programme de relance de cultures en terrasses et de partage des eaux<sup>3</sup> à un projet d'accueil touristique. Peuvent être aussi mentionnés les projets en agroécologie de la High Atlas Foundation (HAF)<sup>4</sup>.

Plusieurs facteurs concourent à rendre plausible le développement de ce type d'innovations. A titre d'exemple, on peut citer la multiplication de nouvelles formes d'organisation collectives. L'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) lancée en 2005 a favorisé la création de coopératives. Même s'il est difficile de trouver des statistiques fiables, elles indiquent une croissance soutenue de leur nombre

entre 2005 et 2009. Leur nombre a crû de 38,3 %, et l'agriculture occupe le secteur le plus important, suivi des secteurs de l'habitat et de l'artisanat<sup>5</sup>. La tendance est la même au sein du mouvement associatif qui compte aujourd'hui plus de 116 000 associations dont 10 000 ont été créés chaque année depuis 2005, avec un pic de 14 000 associations en 2009. Ces dernières interviennent essentiellement dans le domaine social, mais elles constituent dans l'espace rural un cadre d'organisation en particulier dans le domaine de l'action sociale et de la solidarité, mais aussi de l'environnement<sup>6</sup>. Il serait urgent de mieux caractériser ces coopératives et associations, en les situant dans l'espace, mais aussi dans leur capacité à générer des innovations dans leurs modes d'organisation et de génération de services.

Un autre facteur favorable lié à la présence dans les marges de patrimoines remarquables, qu'ils soient naturels ou culturels. Leur mobilisation dans des contextes de changements contribue au renforcement des liens sociaux et à la création d'activités nouvelles ayant capacité à inscrire les changements dans la continuité de l'histoire longue du territoire. On peut penser à la transition agro écologique, qui associe des connaissances nouvelles avec des savoirs anciens, fortement reliés aux territoires. On peut penser aussi au tourisme rural, qui mobilise les patrimoines vernaculaires.

### 2.3 Vers une nouvelle représentation des espaces ruraux

La figure 3 propose une image de la fragmentation possible de l'espace rural, en distinguant deux types de situations (périphérie et marge) au sein desquelles deux sous-divisions peuvent être opérées (périphérie « résidentielle » et « récréative et touristique » / marge « productive » et « isolée ou en déclin »). Les « périphéries » se définissent par une dépendance aux villes et métropoles, qui peut être soit liée à une proximité géographique, en développant des espaces de résidence des actifs travaillant dans les avant-pays,

<sup>3</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=vjxpvw4fGuE>

<sup>4</sup> <https://highatlasfoundation.org/contactez-omar/organic-agriculture/>

<sup>5</sup> Ahrouch Said, 2010, les coopératives au Maroc, enjeux et évolutions, communication au colloque européen de l'ACI, « les contributions des coopérative et une économie plurielle », organisée à l'université Lyon Lumière Lyon 2 en septembre 2010

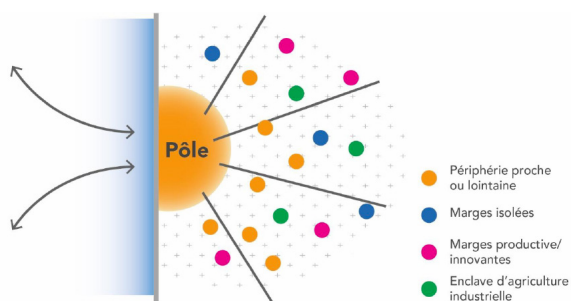
<sup>6</sup> Rapport du CESE sur la vie associative, 2016





soit des espaces récréatifs et touristiques fortement connectés aux villes.

Figure 3 : La fragmentation et la mosaïque mouvante



Landel, 2019

Notre démarche aboutit à la proposition de représenter au travers d'une carte quatre dynamiques différenciées au sein des arrière-pays. Cette dernière résulte de travaux menés sur l'observation des dynamiques rurales au Maroc, illustrés à partir de nombreuses études de cas. Cette carte permet de distinguer 4 catégories définies par la nature et l'intensité des flux de personnes, de capitaux mais aussi de connaissances entre les arrière-pays et les pôles métropolisés. Elle illustre une diversification de trajectoires rurales. Le statut de périphérie résulte de l'intensité des mobilités entre centre périphéries, qu'il s'agisse d'habitants, de marchandises ou de capitaux. Il s'agit là d'informations nécessaires à une bonne appréciation des situations et des dynamiques. Les données relatives aux dynamiques des marges sont plus difficilement observables par l'appareil statistique. Certains espaces ruraux sont passés d'une économie de subsistance à une économie connectée-ouverte, générée par l'installation d'équipements publics, l'accès aux réseaux de communication, la facilité d'organisation sociales, la possibilité ou non de réseautage avec des acteurs externes au territoire, la possibilité d'ancrage de spécificités territoriales. Ces facteurs caractérisent la marge productive ou innovante. Leur absence caractérise le maintien d'une marge isolée. Leur observation passe par l'analyse statistique, mais aussi la mobilisation d'autres outils tels que l'observation des dynamiques paysagères ainsi que l'analyse des processus des spécifications des ressources ainsi que des organisations qui y sont associées (Aderghal et alii, op.cit.). Elle passe aussi par l'observation des innovations sociales et des réseaux dans lesquels elles s'intègrent (Hakimi-Pradels N et alii, 2022).

La « **périphérie résidentielle** » correspond à la situation d'un territoire d'appartenant à l'arrière-pays dans lequel les actifs ont tendance à travailler ailleurs, dans les villes et métropoles de référence du territoire. Ce type d'espace serait un complément à l'avant-pays en tant qu'espace de résidence des actifs, mais aussi des populations exclues des dynamiques urbaines. Elle concerne la conurbation de Kénitra à El Jadida et autour de Tanger-Med, le bi-pôle Fès Meknès, ainsi que les deux grands pôles touristiques Marrakech et Agadir. La majorité des villes deviennent reliées par des lignes de bus urbains qui font des trajets d'en moyenne 70 km ;

La « **périphérie récréative et touristique** » correspond à des espaces touristiques marqués par une forte capacité d'accueil. La distance géographique est plus importante avec les villes et métropoles dont ils dépendent. La marge dans ce cas compose différents éléments pour diversifier généralement l'offre des villes touristiques comme le cas des vallées du Haut-Atlas occidental pour Marrakech ou le Souss, l'Anti-Atlas et les Ida Ou Tanane pour Agadir (Boujrouf, 2014).

Les « **marges** » correspondent pour leur part à des espaces déconnectés des dynamiques des avant-pays, que ce soit par les infrastructures de communication, que par les réseaux de communication électroniques en cours de développement. Les « **marges isolées et/ou en déclin** » correspondent à des espaces plus autarciques et aux dynamiques économiques moins marquées (agriculture peu productive et part faible de l'artisanat, taux d'accès à l'emploi faible). Ces espaces connaissent un vieillissement de la population du fait du déclenchement de l'émigration des jeunes vers les villes et les espaces d'agriculture capitalistique.

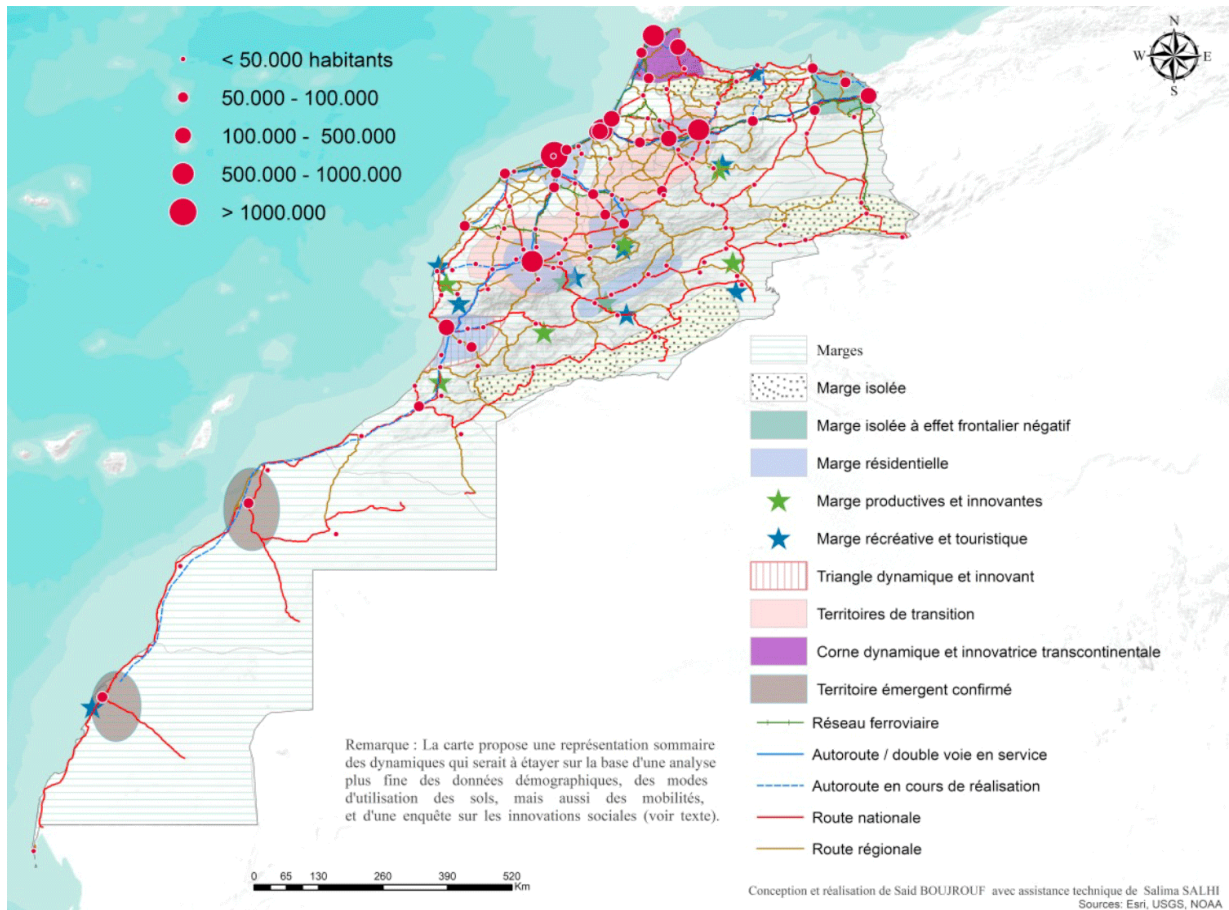
Les « **marges productives** » correspondent à des arrière-pays dans lequel la plupart des habitants résident et travaillent. L'activité agricole et l'artisanat restent une part importante dans l'économie du territoire, sur la base de la valorisation de spécificités. Dans certaines conditions, ces marges peuvent être innovantes, en ce sens qu'elles sont le siège de développement d'innovations sociales, qui reposent sur des associations locales ou des structures plus évoluées.

Elles se distinguent par leur capacité d'intégration d'acteurs nouveaux et à développer des liens avec d'autres territoires, par la maîtrise des usages des

Technologies de l'Information et de la communication et l'inscription de l'action dans des réseaux le plus souvent externe aux territoires. Ces territoires connaissent un développement remarquable des coopératives surtout féminines et qui sont en train de s'intégrer à des chaînes de valeurs liées surtout à la valorisation de la spécificité (produits de terroir, artisanat...). A cet ensemble, s'ajoute des îlots d'agriculture industrielle, sous forme d'enclaves présentes

dans les périphéries mais aussi les marges, y compris les marges isolées, conditionnées par des opportunités foncières mais aussi des possibilités d'accès à l'eau. Elles peuvent être représentées comme des enclaves, le plus souvent protégées voire clôturées, contrôlées par des propriétaires éloignés, et totalement insérées dans des logiques de marché.

Carte n°2 : Vers une fragmentation de l'espace rural marocain



## Synthèse et conclusion

Face aux risques de rupture liés au déclin des systèmes traditionnels, à la pauvreté, aux changements environnementaux, le défi est immense. Pourtant, le futur du Maroc ne peut être pensé sans ouvrir de perspectives pour l'espace rural. L'enjeu est de mesurer les transformations en cours, et les intégrer dans la perspective d'une transition qui interroge les modèles qui ont fait la modernité. Il nous faut constater la fin de l'évolution des sociétés vers le seul modèle occidental, et reconnaître la diversité des possibilités. Cette transition reste conditionnée par la capacité de l'État à accompagner la construction de dynamiques territoriales et de renforcer l'autonomie des acteurs impliqués. Elle pose la question de la décentralisation, mais aussi de la capacité des autorités à accompagner l'innovation sociale.

L'analyse précédente souligne à plusieurs reprises la nécessité de mettre en place des systèmes fiables d'observation des dynamiques de l'espace rural. C'est ainsi que dans de nombreux domaines les statistiques récentes sont inexistantes ou très difficiles d'accès, en particulier à l'échelle communale et des douars. Il s'agit de doter les territoires marocains de dispositifs d'observation et d'analyse, au travers des statistiques de populations, d'habitat, d'activités, mais aussi des mobilités. Il s'agit d'appréhender deux dynamiques essentielles : le développement de l'économie productive, mais aussi résidentielle susceptibles d'être entraînés par les processus de métropolisation (touristes, retraités, doubles résidents).

Même s'ils perdent leur homogénéité, les espaces ruraux marocains restent porteurs de valeurs, d'intelligence collective et de mémoires constitutives des leviers pour penser et vivre les transitions à venir. Plusieurs registres peuvent être interrogés.

Type de territoire	Type de dynamique
Périphérie résidentielle	Dynamique renforçant les constructions territoriales préexistantes et la métropolisation
Périphérie récréative et touristique	Dynamique renforçant et diversifiant l'offre des pôles touristiques
Marges productives et innovantes	Dynamique nouvelle et complexe produisant une nouvelle construction territoriale, insérée dans des réseaux intra et extraterritoriaux
Marges isolées	Dynamique de survie

### La construction et la diffusion des connaissances

La transition résulte de processus d'hybridation de connaissances d'origines multiples, entre des savoirs locaux et des connaissances importées. L'espace rural marocain, et particulièrement les espaces isolés font preuve au quotidien de la permanence de ces savoirs locaux, qui combinés à d'autres peuvent produire des innovations conduisant à la résilience. La transition agro écologique montre au quotidien le développement de ce type de processus, portés par des collectifs et des réseaux au sein desquels s'échangent et se transforment des connaissances.

### La spécification des productions

Dans le contexte de mondialisation, le maintien d'une activité productive repose sur deux volets. Le premier est alimentaire, avec de profondes transformations possibles dans les systèmes d'alimentation des villes. La seconde repose sur la spécification de productions, qui nécessite

des coordinations d'acteurs permettant de garantir l'ancrage territorial des spécificités. Si l'on définit les spécificités comme « des éléments matériels ou immatériels mis en avant, développés ou construits par une société locale, qui ne sont pas communs ailleurs, et qui participent à son identité » (Aderghal et alii, 2017), on voit s'affirmer les liens avec les constructions identitaires, reliés au maintien de la cohésion des sociétés locales.

### Territorialités et inter-territorialités

A côté des territoires donnés par les institutions, l'espace rural marocain superpose une multitude de constructions territoriales, porteuses de capacités de coordinations, mais aussi de solidarités dont certaines sont issues des systèmes traditionnels. La décentralisation en cours doit permettre le renforcement d'autonomies, pensées à l'intérieur du cadre national. Pour cela, elle doit s'attacher à intégrer les systèmes traditionnels de gestion et les institutions modernes. Elle doit aussi sans cesse penser les relations entre territoires et les faire vivre en créant des espaces de dialogue, qui concernent aussi les relations entre villes et campagnes.

### L'animation socio-culturelle

Même s'il peut paraître anecdotique ou décalé, ce registre permet d'interroger le « désir de villes » (Naciri, 2017), qui traverse en permanence les espaces ruraux marocains. En révélant les patrimoines matériels et immatériels, en transmettant les pratiques artistiques, en suscitant l'arrivée de créateurs, il y a là un levier pour l'affirmation de singularités et leur transformation en désir de « continuer à faire sociétés ».

Ces entrées ouvrent des perspectives d'un point de vue des recherches à venir. Leur développement est conditionné par l'accessibilité de l'arsenal statistique et le développement constant d'outils et de méthodes de représentation. Il s'agit aussi de développer des enquêtes de terrain, permettant de vérifier les hypothèses, mais aussi d'observer les processus en cours, en particulier s'il s'agit d'innovations !

## BIBLIOGRAPHIE

- ADERGHAL Mohammed, CASABIANCA François, LANDEL Pierre-Antoine, MICHON Geneviève, SENIL Nicolas, « *L'ancrage territorial des spécificités : regards croisés sur les arrière-pays méditerranéens* ». Hespéris-Tamuda, 52 (1), 2017, pp. 357-381.
- ADERGHAL Mohammed, GENIN Didier., HANAFI Ali, LANDEL Pierre-Antoine, MICHON Geneviève, « *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens* », Les Impromptus du LPED, 2020, <http://www.lped.fr/les-impromptus-du-lped-5-l-emergence-des.html>
- BERQUE Jacques, « *Mémoire des deux rives* », Paris, Seuil, 1989.
- BOUJROUF Saïd, « Ressources patrimoniales et développement des territoires touristiques dans le Haut Atlas et les régions sud du Maroc », *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine* [En ligne], 102-1 | 2014, mis en ligne le 23 mars 2014, URL : <http://rga.revues.org/2259>
- BRUNET Roger, FERRAS Robert, et THERY Hervé, « *Les mots de la géographie, dictionnaire critique* », Paris : Reclus – La documentation Française, 1993.
- BUCLET Nicolas, Territoire, innovation et développement durable : l'émergence d'un nouveau régime conventionnel ? *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, décembre(5), 2011, pp. 911-940. <https://doi.org/10.3917/reru.115.0911>
- DAMETTE Felix, in NACIRI Mohamed, « *Désirs de ville* », Collection Economie critique, 2017, pp. 7-31.
- DEPRAZ Samuel, « La France des marges » Paris, Armand Colin, 2017.
- DUVIGNAUD Jean, « *Chebika* », Paris, Gallimard, 1978.
- GEORGES Pierre, « *Dictionnaire de la géographie* », Paris : PUF, 1970.
- GIRAUT Frédéric, Pays et arrière-pays. *Quelques hypothèses sur la nature et les fonctions contemporaines des arrière-pays de montagnes méditerranéennes*, in CERMOSEM, UMR E.S.P.A.C.E., « *Marges, périphéries et arrière-pays* », Numéro 6 de la revue : Montagnes méditerranéennes, 1997.
- HAKIMI-PRADELS Nacima, GRISON Jean-Baptiste, KOOP Kirsten, LANDEL Pierre-Antoine, "Initiatives citoyennes de transition soutenable et diffusion : Formes et fonctions de la mise en réseaux territorialisés", Développement Durable et Territoires, Vol.13, N° 1, 2022, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20134>
- KLEIN Juan-Luis. et HARRISON Denis, *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2007.
- LANDEL Pierre-Antoine, MAO Pascal, REY Alexandre, ROBINET Nicolas, « *Les dynamiques des arrière-pays méditerranéens français : Une marqueterie territoriale entre marge et périphérie* » dans Roth Hélène (coord), *Espaces fragiles, Construction scientifique, dynamiques territoriales et action publique*, Clermont Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2017, pp. 213-229.
- LAZAREV Grigori, dans NACIRI Mohamed, « *Désirs de ville* », Collection Economie critique, 2017, pp.585-595.



- MAHDI Mohamed, « *Devenir du foncier agricole au Maroc. Un cas d'accaparement des terres* » NewMedit, n°4 de Décembre 2014 A Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment, 2014.
- MEZZINE Larbi, « *Le droit coutumier dans les régions rurales du Maroc* », dans Splendeurs du Maroc, Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren, Belgique), Paris, éd. Plume, 1998.
- NACIRI Mohamed., « *Désirs de ville* », Rabat, Economie critique, 2018.
- ROMAGNY Bruno, ADERGHAL Mohammed, AUCLAIR Laurent *et al.*, « *Communs en crise. Agdals, terres collectives, forêts et terroirs au Maroc* », Revue internationale des études du développement, 2018/1 (N° 233), p. 53-73. DOI : 10.3917/ried.233.0053.
- SCOTT James C., « *Zomia ou l'art de ne pas être gouverné* », Paris, Seuil, 2013.
- WOESSNER Raymond, La France des marges, Neuilly, editionsAtlande, 2016.

